A PROPOS DE LA CÉRÉMONIE DE NOTRE-DAME DE LORETTE

A propos de la cérémonie commémorative qui s'est déroulée le 21 mai dernier sur la Colline de Lorette, un député de la Drôme, M. A. Escoffier, vient d'avoir l'idée de protester auprès de M. le Président du Conseil contre ce qu'il appelle « le caractère nettement confessionnel de la fête », parce que l'ossuaire a été béni, parce qu'une allocution a été prononcée par un aumônier militaire, et parce que le Nonce du Pape a donné l'absoute.

Parce que la présence du maréchal Foch et de M. le Préfet du Pas-de-Calais « donnait à cette fête un caractère officiel », il n'eût pas fallu, au regard de M. le député de la Drôme, qu'elle fût marquée d'un caractère religieux.

C'est une erreur. La plupart de nos héros ont souhaité ou béni à leurs derniers moments la présence de l'aumônier ou du prêtre. Sa place est dans les cérémonies commémoratives de leur mort glorieuse. Au lieu de protester, il faut au contraire remercier nos intrépides aumôniers de continuer leur mission de consolateurs. Et l'on peut s'étonner que le geste de Mgr Ceretti, représentant du Pape, venant saluer les tombes des combattants alliés, ait suscité chez ce député français une lettre de protestation au lieu de la marque de reconnaissance qu'il méritait.

UNE AFFAIRE MYSTÉRIEUSE A MADRID

Où il est question d'une dame blonde, d'un médecin et d'un jeune Canadien qui serait mort empoisonné

Le « Heraldo », de Madrid, donne les détails que voici, sur la mort mystérieuse, à Madrid, d'un jeune Canadien, que l'on croit avoir été empoisonné par de la strychnine :

EMPOISONNÉ ?

Il y a une quinzaine de jours, une dame blonde et un monsieur, élégamment habillés, se rendaient, le soir, dans une clinique de la rue du Général-Oraa et demandaient un médecin ou un infirmier pour soigner un malade pendant la nuit.

Un étudiant en médecine les accompagna dans un appartement de la rue d'Alcala, où il trouva un jeune homme qui se plaignait de douleurs aiguës dans le ventre et qui, peu après, rendait l'âme. Le lendemain, on l'enterrait.

L'IDENTITÉ DU MORT

Le mort est un jeune Canadien, nommé Evans Lefèvre, fils, dit-on, de millionnaires. Il semble étrange que ce fils de millionnaires ait vécu dans une modeste chambre de 75 pesetas par mois et qu'on ait trouvé dans ses poches des tickets de repas dans un restaurant bon marché.

LA DAME BLONDE

La dame blonde, qu'elle appelle la princesse W..., est une nommée Nida Miskenia, âgée de 35 ans, d'origine juive, et Polonaise de nationalité. Mariée vers 1905, alors qu'elle avait dix-huit ans, avec un millionnaire israélite de quatre-vingts ans, qui s'appelait Wisznivski, elle vint à Madrid, avec son mari, où elle donna, à l'hôtel Ritz, des dîners fastueux auxquels assistèrent diverses personnalités madrilènes, dont le marquis de Valdeiglesias.

Puis Nida et son mari allèrent se fixer à Paris, où le mari mourut bientôt d'une façon, dit-on, mystérieuse. La veuve se rendit à Monte-Carlo, où des aventuriers l'aidèrent à dépenser sa fortune. Au moment où éclatait la guerre, Nida revenait à Paris.

CONDAMNÉE A MORT !

Là, elle fut arrêtée pour espionnage, avec un docteur allemand et une Espagnole qui l'accompagnaient. Ces deux comparses furent relâchés, mais Nida fut condamnée à mort. Elle obtint sa grâce à la suite de l'intervention de personnalités politiques françaises avec lesquelles elle était, dit-on, du dernier bien, et fut conduite à la frontière italienne.

En Italie, elle se lia avec le comte de Colobra, qui occupait une haute charge à la cour et qui la sauva d'une nouvelle inculpation d'espionnage. Le comte mourut peu après, empoisonné. La comtesse de Colobra déposa une plainte contre Nida, qui fila en Espagne; mais elle n'échappa pas aux poursuites dirigées contre elle, qui aboutirent, faute de preuves, à un non-lieu.

LE MEDECIN

Le médecin qui est mêlé à cette affaire, prétend ne pas connaître le jeune Canadien et n'avoir eu avec la dame blonde que des relations purement médicales.

Cependant, son attitude au moment du décès, le fait qu'il fouilla soigneusement toutes les poches du mort et qu'il s'occupa de toutes les démarches pour le faire enterrer au plus vite, semblent au moins étranges. Et puis, il est aussi question d'une police d'assurances de 150.000 fr. que l'infortuné Evans Lefèvre aurait souscrite en faveur de la « princesse ».

LES CONGRÈS

La Société d'Economie Sociale

L'esprit des revendications familiales

« Quel est l'esprit des revendications familiales actuelles? » tel est le sujet par lequel M. Albert Cherel, professeur à l'Université de Bordeaux, a ouvert mercredi matin les travaux de la XLIe réunion générale annuelle de la Société d'Economie Sociale.

Nous n'avons plus confiance, a déclaré l'éminent conférencier, pour guérir le mal de la dépopulation qui détruit notre nation, dans les remèdes de détail. Nous voulons découvrir l'erreur fondamentale qui est responsable du fléau, car l'erreur est toujours néfaste, même lorsqu'elle est servie par de bonnes intentions. Nous supplions l'Etat de ne plus contribuer à la perversion de nos enfants par sa coupable indulgence envers le mal démoralisateur qui s'étale sur les affiches, dans les journaux, au cinéma, au théâtre. : que la rue et la société ne détruisent plus le travail lent et persévérant du foyer familial. Le Congrès continuera ses travaux jeudi et vendredi, conformément au programme ci-dessous :

Journée du jeudi 1er juin

Troisième séance, 9 h. 30 : Comment concilier les devoirs de la mère de famille avec les exigences actuelles de la vie, par M. Maurice Vanlaer, professeur à la Faculté libre de Droit de Lille.

Après-midi, visites sociales : 14 h., groupe d'habitations à bon marché de la ville de Paris, 40, et 42, avenue Emile-Zola; 13 h. 30, groupe d'habitations à bon marché de l'Office départemental de la Seine, aux Lilas.

Cour d'assises de la Seine

L'EPILOGUE JUDICIAIRE D'UN DUEL D'APACHES

Paris, 31 mai. — Cet après-midi, devant la Cour d'assises de la Seine, a comparu Maurice Pinteaux, dit « Maurice La Terreur », repris de justice qui, le 26 août dernier, dans un terrain vague, à la porte des Lilas, tua à coups de couteau, Charles Lallemand, dit « Charlot l'Assassin ».

En même temps que Maurice Pinteaux, ont comparu Leprieur, manœuvre; Godet, cuisinier, et Lignard, journalier, qui assistèrent comme témoins à cette rixe et sont inculpés de complicité.

La Cour a condamné Maurice Pinteaux à 8 ans de prison; les témoins, Marcel Godet à 2 ans de prison; Raymond Leprieur à 2 ans de prison, et René Lignard, qui dirigeait le combat à 6 mois de prison.

LES GRÈVES

TOURCOING

Fin de la grève des hommes de peine

Au cours d'une réunion tenue mercredi matin à la Maison du Peuple, rue de la Cité, les hommes de peine qui se sont mis en grève il y a quinze jours ont décidé la reprise du travail par 26 voix contre 13.

Vraisemblablement, les ouvriers réintégreront l'usine ce matin.

Les teinturiers

De leur côté les ouvriers teinturiers-apprêteurs ont également tenu une réunion au siège syndical de la rue de la Cité. Ceux-ci ont décidé la continuation de la grève.

Il reste actuellement 700 ouvriers de cette corporation en grève.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, JEUDI 1er JUIN :

Aujourd'hui, saint Pamphile; demain, saint Pothin.

152e jour de l'année.

Soleil : Lever à 4 h. 53; coucher à 20 h. 44.

Lune: Nouvelle du 26. Premier quartier le 2.

Bulletin météorologique pour la journée du 1er juin, (région Nord): Vents de Sud-Est modérés, assez beau temps devenant très nuageux, tendance orageuse, chaud. Le minimum de température sera d'environ 12°.

Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursements de 9 h. à 10 h. 30.

La "Grande Harmonie" municipale de Roubaix, à Bruxelles

Nous apprenons qu'à l'occasion de son soixantième anniversaire, la « Fanfare Royale Cercle Weber », de Schaerbeek-Bruxelles, organise pour le dimanche 11 juin prochain, dans le magnifique parc Josaphat, une fête de bienfaisance franco-belge.

La Société Schaerbeekoise a eu la gracieuseté d'y inviter la « Grande Harmonie » de Roubaix.

Le ministre belge de la Défense Nationale, M. Devèze, et notre ambassadeur, M. de Margerie, en ont accepté la présidence d'honneur. M. R. Foucart, bourgmestre de Schaerbeek, et le général Serot Almeras Latour, attaché militaire français, la vice-présidence d'honneur.

Cette fête est organisée au bénéfice de l'œuvre de Secours aux Orphelins, Veuves et Invalides français de guerre, de la Ligue des Poilus de France et de la Caisse de Secours de l'Association des Prisonniers politiques et déportés des cantons de Schaerbeek.

Toutes les sociétés de Schaerbeek et même de Bruxelles, escorteront notre phalange jusqu'à l'Hôtel de Ville, où l'administration de Schaerbeek la recevra officiellement.

Nul doute que cette manifestation n'ajoute un nouveau succès à ceux déjà nombreux obtenus par notre Société municipale.

Les funérailles des morts glorieux

LA CEREMONIE COMMUNE

Aujourd'hui, jeudi, à 14 h. 30, auront lieu en l'église Notre-Dame, les funérailles solennelles des vingt-deux militaires ramenés des cimetières du front, dont nous avons publié les noms.

A ce propos, les sociétés suivantes convoquent leurs membres pour 14 h. 15, au dépositoire :

Le Club Athlétique Delezenne pour suivre le corps de M. Achille Tahon;

La Mutuelle Nadaud, celui de M. Pierre Tetaert;

L'Amicale du Moulin, celui de M. Alfred Vandenheuvel;

L'Amicale Ternaux, ceux de MM. Gustave Croquet, Gaston Lagaise et Lucien Bril.

CEREMONIE PARTICULIERE

Aux funérailles de MM. Léopold Castelain et Jules Castelain, qui auront lieu jeudi à 9 h. 30 en l'église Saint-Martin, les membres du Groupe tissage de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles sont priés d'assister.

— Jeudi à 9 h., auront lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste, les funérailles de M. Gustave Deschamps, soldat au 166e R.I., membre du « Tir Régional », mort pour la France, à Verdun, le 25 avril 1915. Réunion au Dépositoire, à 8 h. 30.

GRANDE SOIRÉE ARTISTIQUE A LILLE — Le vendredi 2 juin, à 8 h. 30, une représentation de gala aura lieu à Lille, à la Salle de la Société Industrielle, au profit de l'Œuvre si intéressante des courettes lilloises, œuvre d'entr'aide aux enfants malheureux.

Le spectacle se composera de l' « Ami Fritz », comédie en 3 actes de Erckmann Chatrian, musique d'Henry Maréchal.

Des artistes de premier ordre ont été appelés pour l'interprétation de ce chef-d'œuvre : Huguette Duflos, l'exquise jeune première de la Comédie Française, prêtera au rôle de Suzel, la délicatesse, la grâce et l'enchantement de son talent primesautier. Roger Monteaux, du Théâtre Français, incarnera à ses côtés Fritz Cobus, qu'il interpréta, à Paris, avec le plus brillant succès. Les autres personnages seront présentés par une troupe d'élite où figurent des artistes du Théâtre National de l'Odéon.

Ce spectacle, si plein d'intérêt, peut être vu par tout le monde; il sera terminé à onze heures.

MM. SÉVÈRE DESOBRY, CHEF DE BUREAU AUX RETRAITÉS OUVRIÈRES ET DE M. ALPHONSE GIBON, CHEF DE SERVICE AU BUREAU MILITAIRE, PRENNENT LEUR RETRAITE. — Deux employés dignes d'éloges viennent de quitter leur emploi, à la Mairie, à la suite de leur admission à la retraite. Ce sont MM. Sévère Desobry et Alphonse Gibon.

M. Sévère Desobry, chef de bureau à la Mairie de Roubaix, a été admis à la retraite à la date du 31 mai.

Agé de 60 ans, il fait partie du personnel de la ville depuis le 1er décembre 1886 et compte donc plus de 35 années de services administratifs.

Libéré du service militaire comme sous-officier de la 7e section d'état-major et de recrutement, il fut appelé, en raison de ses aptitudes spéciales, à exercer ses fonctions au Bureau militaire où il acquit le grade de commis principal.

Nommé sous-chef de bureau et archiviste le 1er février 1904, il eut dans ses attributions les affaires relatives aux séances du Conseil municipal; puis le 1er mars 1906, il fut désigné pour prendre la direction du Bureau des élections.

Le 14 avril 1911, à la formation du service des retraites ouvrières, il fut nommé chef de bureau.

M. Desobry est un homme affable et intègre. Il a rempli ses diverses fonctions sans parti-pris, avec un zèle et un dévouement dignes des meilleurs éloges.

Les Administrations municipales successives qu'il a servies lui ont toujours témoigné leurs sympathies. En raison des nombreux services qu'il a rendus à la ville, il a su s'attirer l'estime de la population roubaisienne.

En dehors de son emploi, M. Desobry aimait à prêter son concours désintéressé aux infortunés et à certaines œuvres philanthropiques.

M. Alphonse Gibon, chef de service au bureau militaire, entré à la Mairie le 1er mars 1887, comme employé aux écritures, compte 35 ans et 3 mois de présence actif au service de la ville de Roubaix.

M. Alphonse Gibon a d'abord débuté au bureau de l'Etat-civil, puis au secrétariat en avril 1891. A partir du 1er avril 1904, l'employé modèle a été chargé comme chef de service du bureau militaire, fonction qu'il a occupée jusqu'au jour de sa retraite, à la satisfaction des Administrations qui se sont succédé, de ses collègues et de toute la population.

Les deux nouveaux retraités à qui nous adressons toutes nos félicitations et nos vœux pour qu'ils jouissent le plus longtemps possible de leur retraite bien méritée, ont été mercredi soir l'objet de manifestations de sympathies de la part des collègues de bureau. Pour leur témoigner toute leur reconnaissance, MM. Albert Tiers et Louche leur ont remis respectivement à chacun un souvenir et leur ont exprimé les vœux que tous forment pour eux et leur ont souhaité santé et longue vie.

HALLE FLIPO. Les meilleurs petits jambons cuits, très bien préparés à 10 fr. le k. Beurre extra (qualité supérieure à tout) 10 fr. Voir fromages tous genres, prix et qualité avantageux. Bon vin 1.75. Pain d'épices 3 et 3.50. Biscuits 7 et 8. Voir tableaux. 91302d

LES SALAIRES DES LAYETIERS. — Sous la présidence de M. Robert, inspecteur du travail, les délégués des patrons et ouvriers du bâtiment se sont réunis pour fixer le salaire des ouvriers layetiers.

Les ouvriers qualifiés seront payés 3 fr. 25 l'heure. Les manœuvres de plus de 18 ans recevront 2 fr. 40 l'heure et pourront obtenir, tous les quatre mois des augmentations de 0 fr. 15, jusqu'à concurrence de 2 fr. 85 l'heure. Le salaire des jeunes gens de 16 à 18 ans est fixé à 2 fr. 25 l'heure et pourra s'élever jusqu'à 3 fr. 25, suivant leurs aptitudes. Les débutants de 13 à 16 ans toucheront 1 fr. 10 à 2 fr. 25 l'heure. La durée hebdomadaire du travail sera de 50 heures, étant entendu que dans ce nombre d'heures seront comprises les heures de récupération des jours de fête et les heures de dérogation par surcroît de travail.

LUTTE CONTRE LA VIE CHERE. — Coopérative Roubaisienne de consommation, 42, rue Ste-Thérèse. — Très prochainement, ouverture d'un Comptoir de légumes frais, aux Halles Centrales. — Qualité irréprochable. — Prix sans concurrence.

Vente toute la journée aux actionnaires et au public. — Ristourne aux actionnaires comme pour les denrées d'épiceries. 91298

MARIAGES DE LA PENTECOTE. — La Mairie nous prie d'insérer ce qui suit :

Comme 55 mariages sont inscrits pour le samedi 3 et 15 pour le lundi 5 juin, M. Henri Thérin, adjoint au maire, officier de l'état-civil, procédera aux unions le samedi, de 9 h. 30 à 11 h. 30, et le lundi, de 10 à 11 h.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — La Mairie nous prie d'insérer l'avis suivant :

Sur la demande de l'Administration municipale et à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, la Préfecture du Nord a autorisé les débitants de boissons de notre Ville à tenir leurs établissements ouverts jusque deux heures du matin, les nuits du 3 au 4, 4 au 5 et 5 au 6 juin prochain.

A LA GLANEUSE, 17, Contour St-Martin.— LIQUIDATION des rayons de Chaussures, Bonneterie, Confection. **GRAND RABAIS.** 91317d

MORT D'UN COMBATTANT DE LA GRANDE GUERRE. — Nous apprenons la mort de M. Louis Jansoone, décédé des suites de ses blessures. A ses funérailles, qui auront lieu samedi, à 8 h. 30, à l'église Saint-Martin, les membres de l'U.N.M.R. sont priés d'assister. Réunion rue Daguesseau, impasse Kléber, 10.

2.000.000 Fr.: Tel est le chiffre d'affaires faites en moins de 4 mois avec primes en Timbres-Violets. Ménagères, réclamez-les partout. 911181

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES. — Aujourd'hui, jeudi 1er juin, de 10 à 11 h., séance de vaccinations publiques et gratuites, dans la salle des fêtes, rue de l'Hospice, 9.

MOTO CONTRE VELO. — Mardi, vers 18 h. 30, un cycliste, M. Gaston Adlers, 17 ans, mécanicien, demeurant à Wattrelos, 46, rue Notte, a été tamponné, à l'entrée du boulevard de Paris, par une motocyclette pilotée par M. André Guiot, surveillant de travaux, rue du Coq-Français.

Les dégâts sont purement matériels et peu élevés. M. Flament, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

PRIME GRATUITE donnée avec les cafés renommés de la Compagnie Havraise, Grande-Rue. Prix et qualité incomparables. 82312

UN INCENDIE, RUE BRAME. — Mercredi matin, vers trois heures, un incendie s'est déclaré dans un tas de bourre, provenant de cardes, situé dans un hangar de la cour de MM. Brière frères, filateurs, rue Brame.

En très peu de temps, la marchandise et le hangar ont été la proie des flammes, et l'incendie a été circonscrit par les sapeurs qui avaient été mandés.

On croit que la cause de ce sinistre serait l'échauffement de la marchandise qui était imbibée d'huile. Les dégâts, couverts par l'assurance, sont évalués à un millier de francs.

VOL D'UNE MONTRE. — Mme Bodart, cabaretière, 130, rue du Collège, avait déposé, mardi soir, sur une chaise de son débit, un gilet contenant une montre en argent et une chaîne en or. Le lendemain matin, en voulant ranger les vêtements, elle constata que la montre et la chaîne avaient été dérobées.

Un assez grand nombre de clients ayant consommé chez elle, mardi soir, Mme Bodart ne sait sur qui porter ses soupçons. Elle a déposé une plainte.

Le service de la sûreté recherche l'auteur du vol.

AUX PRODUITS FERMIERS, 13, r. du Curé. Beurre d'Avesnes extra fin 10 fr. Beurre de Hollande 10 fr. Fromage blanc d'Avesnes 1.80 le k°. Crème fraîche 10 fr. le litre. Tél. 16.45.

VOL D'UN PORTEFEUILLE. — L'une des ouvrières de la Compagnie générale des Industries textiles, Grande-Rue, Mme Irma Soubry, finisseuse, demeurant rue d'Estaimpuis, 6, à Wattrelos, a constaté qu'au cours de son travail, on lui avait enlevé son portefeuille renfermant une somme minime, sa carte d'abonnement du tramway de Roubaix et une carte du Nord-Touriste.

Mme Irma Soubry a informé M. Buchart, commissaire de police du 5e arrondissement, qui a ouvert une enquête pour rechercher l'auteur du vol.

PRIS EN FLAGRANT DELIT DE VOL. — M. Martin, commissaire de police du 3e arrondissement, a fait transférer, mercredi, à la maison d'arrêt de Lille, un teinturier, Gustave Dujardin, 42 ans, demeurant rue de Rome, cour Decuyper, qui s'était emparé d'une partie de la recette placée dans le tiroir du comptoir de l'estaminet de Mme Catherine Delplanque, boulevard Gambetta, 52.

Le malfaiteur, qui avait été aperçu au moment où il prenait la fuite vers le boulevard de Paris, a été arrêté par M. Emile Desrousseaux, employé-encaisseur, demeurant rue des Ursulines, 62, à Tourcoing.

CROIX

LA DUCASSE. — La ducasse annuelle de la Pentecôte aura lieu les dimanche 4, lundi 5 et mardi 6 juin prochains. A cette occasion, des forains s'installent Grand'Place et offriront aux habitants, avec leurs manèges et baraques, de gais divertissements.

MÉNAGÈRES soucieuses de votre santé et de vos intérêts, demandez **LA SIAMOISE**, chicorée extra de préparation spéciale. 86922

VACCINATION ET REVACCINATION OBLIGATOIRES. — Les séances de vaccination et de revaccination obligatoires auront lieu à l'Hospice de Croix, les vendredi 2 et samedi 3 juin, à 15 h.

WASQUEHAL

RESULTATS DE L'ADJUDICATION POUR L'ENLEVEMENT DES BOUES. — L'adjudication pour l'enlèvement des boues et immondices sur le territoire de la commune a eu lieu mercredi, à 15 h., à la Mairie, sous la présidence de M. Henri Détailleur, maire, assisté de M. Emile Lesaffre, adjoint, et Albert Cocheteux, conseiller municipal.

La mise à prix était de 5.000 francs par an pour le quartier du Centre. A été déclaré adjudicataire, M. Emile Vanderstraeten, pour le prix de 4.775 francs.

Aucun soumissionnaire ne s'est présenté pour le quartier du Capreau.

BLESSÉ AU PIED. — Au chantier de l'E.E.N.F., un ouvrier, Auguste Desloover, 35 ans, rue du Hase, 15, à Tourcoing, a marché sur une pointe en transportant du béton et s'est blessé au pied gauche. 15 jours de repos.

WATTRELOS

LE SEJOUR A ZUYDCOOTE DES PUPILLES DE LA NATION. — La Mairie nous communique :

L'Office Départemental des Pupilles de la Nation a décidé d'envoyer un certain nombre de pupilles, garçons et filles, à Zuydcoote, pour une période courant du 15 juin au 31 août.

Ce séjour sera organisé en deux séries : Le 1re du 15 juin au 25 juillet; la 2e du 27 juillet au 31 août.

Un certificat médical constatant la nécessité du séjour à la mer devra être déposé à la Mairie, Bureau de l'Office Social, par les parents des pupilles dont l'état de santé peut justifier un séjour à la mer.

L'OBIT DU MOIS de Mme Denis D'HALLUIN-BRIET sera célébré en l'église Notre-Dame du Bon Conseil (Beaulieu) le Samedi 3 Juin à 10 h. Il ne sera pas envoyé de faire part, le présent avis en tenant lieu. 89900d

LANNOY

LA PERCEPTION DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES aura lieu les mardi 6 et mercredi 7 juin, de 8 h. 30 à 11 h., chez Mme Petit, débitante de tabac, rue des Bouchers.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 1er juin, à 14 heures, à l'Ecole des Filles. Se munir du carnet.

FLERS-BREUCQ

LA BENEDICTION DE LA CLOCHE DE L'EGLISE DU SACRÉ-CŒUR. — C'est aux vêpres du dimanche 9 juillet prochain, que sera bénite la nouvelle cloche de l'église du Sacré-Cœur, au Sart. Cette cloche pèsera 200 kilos et donnera la note de « ré » dièze. C'est M. le doyen de Lannoy qui présidera la cérémonie de bénédiction.

LYS

FRATERNELLE DES COMBATTANTS (Section de Lys, Lannoy et Toufflers). — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de MM. Fernand Parent, du 362e rég. d'inf., tué le 1er janvier 1915, au bois des Caures, et Georges Roland, du 87e rég. d'inf., mort le 18 novembre 1914, à l'ambulance de Vienne-le-Château, des suites de ses blessures, qui auront lieu en l'église de Lys le lundi de la Pentecôte, 5 juin, à 9 h. 45.

UN CLIENT INATTENDU. — M. Prez, cabaretier et adjoint au maire, se trouvait, mercredi, dans la matinée, dans la salle de l'estaminet, rue de Leers, à l'angle de la carrière Barbieux, occupé à ranger des bouteilles, lorsque tout à coup, l'une des fenêtres de l'estaminet vola en éclats, et la tête d'un cheval apparut, regardant curieusement dans l'établissement.

Naturellement surpris de cette visite inattendue, M. Prez se rendit dans la rue et constata qu'il s'agissait de l'un des chevaux attelés à un camion de brasserie, appartenant à M. Jean Desprets. Le cheval, en voulant tourner la rue, s'était heurté à la fenêtre.

Tout s'est borné, heureusement, à des dégâts matériels peu importants.

HEM

LA 11e FETE FEDERALE DES AMICALES. — On nous prie de communiquer :

Le Comité serait reconnaissant aux Amicales dont la liste suit, de vouloir bien, d'urgence, lui renvoyer la liste des personnalités à inviter au banquet officiel: Lannoy, garçons, Annappes, filles et garçons; Baisieux, Chéreng, Toufflers, filles et garçons; Flers-Bourg, filles; Flers-Breucq, garçons; Leers, garçons; Lys, garçons; Sailly, garçons.

Les affiches de la 11e Fête Fédérale seront envoyées incessamment, dans toutes les communes du canton, avec prière, aux Comité d'amicales garçons, de bien vouloir leur donner la plus grande publicité.

L'HEURE DE LA RETRAITE. — M. Théophile Gourdin, cabaretier, rue du Petit-Lannoy, 104, a fait l'objet d'un procès-verbal, pour fermeture tardive de son établissement.

TOUFFLERS

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira samedi 3 juin, à 18 h. A l'ordre du jour : Réparations à l'église; dommages de guerre; budget; communications du maire.

CONTRIBUTIONS. — Le percepteur se rendra à la Mairie de Toufflers, vendredi 2 juin, de 9 à 11 h., pour recevoir les contributions directes.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi, 1er juin, à 14 h. 30, à l'Ecole des Filles.

LEERS

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu le jeudi 1er juin, à 13 h. 30. Elle est obligatoire pour tous les enfants nés ou en nourrice dans la commune et âgés de moins de 15 mois.

BONS DE DENRÉES. — Les commerçants en possession de bons de denrées délivrés par le Bureau de Bienfaisance sont invités à les remettre à la Mairie le jeudi 1er juin, de 9 h. à 10 h.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Paiement de la taxe lundi 12 et mardi 13 juin, de 8 h. 30 à 11 h., au débit de tabacs Lory. Mercredi 14 juin, aux mêmes heures, chez M. Muylle, débitant de tabacs au Buisson.

ANNAPPES

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception des impôts le 7 juin, de 8 h. 30 à 11 h. chez M. Delcourt et chez M. Hennebelle, débitants de tabacs.

WILLEMS

PERCEPTION. — Le Maire informe ses administrés que les rôles des patentes de 1921 sont entre les mains du percepteur.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le paiement aura lieu le vendredi 2 juin, de 13 à 16 h., chez M. Jules Esquerre, débitant, et chez Agache-Dufermont, maison commune.

VACCINATION. — La première séance de vaccination aura lieu à la Mairie, le mercredi 7 juin, de 15 à 16 h., par les soins de M. le docteur Lamotte. Doivent obligatoirement y assister : 1. Les enfants de moins d'un an; 2. Enfants de 10 à 11 ans; 3. Jeunes gens et jeunes filles de 20 à 21 ans. Les personnes qui ne se présenteront pas à la séance obligatoire devront fournir un certificat de vaccination.

TAXE DU PAIN. — Le pain ne peut pas être vendu plus de 0 fr. 95 le kilo sur le territoire de la commune.

ALLOCATIONS. — Les jeunes gens du 2e échelon qui sollicitent l'allocation militaire doivent fournir un certificat de saisire pour chacun des membres de la famille qui travaillent, à la Mairie avant le 4 juin prochain.

CHAPEAUX Aux **3 FRANÇOIS** 16, Pl. Liberté Rx

TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 1er JUIN :

Marché : de 8 h. à midi.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bains municipaux : de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h. 30.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins : de 14 à 16 h.

Jardin botanique, rue de Guisnes : de 14 h. à 19 h.

Hall de la Bourse : A 20 h., concert public par « L'Echo de la Frontière ».

Jardin public, rue Nationale : de 9 h. du matin à 21 h.

UN INCENDIE A L'ANNEXE DE LA CONDITION PUBLIQUE Rue de l'Epidème

500.000 FRANCS DE DEGATS

Un violent incendie a détruit, mercredi, dans la soirée, un dépôt de marchandises situé au fond de la cour de l'annexe de la Condition Publique, rue de l'Epidème, derrière la gare aux voyageurs.

Le bâtiment sinistré forme un grand rectangle de 50 mètres de largeur sur 20 mètres de profondeur, soit une superficie d'un millier de mètres environ. Il était construit à nefs vitrées en prolongement de deux autres magasins latéraux. Il recélait une importante quantité de laines lavées et un stock de bobines de laine cardée laissées en souffrance par le service du ravitaillement qui les réservait à la confection du drap militaire.

Peu après le départ des ouvriers, cessant habituellement le travail à 18 heures, le concierge avait fait sa ronde à travers les dépendances et rien d'anormal n'avait retenu son attention. Un quart d'heure plus tard, des gamins jouant dans la pâture voisine, remarquaient une épaisse fumée noirâtre et des gerbes de flammes qui sortaient de la toiture. Ils s'empressèrent de donner l'alarme au concierge. Le feu s'était déclaré dans le magasin et les flammes, fouettées par une brise assez vive, s'élevaient avec impétuosité à travers la toiture dont les nefs vitrées cédaient bientôt sous l'action de la chaleur.

Avisés par téléphone, les pompiers se transportèrent sur les lieux avec la célérité à laquelle on se plaît toujours à rendre hommage. L'auto-pompe fut mise en batterie près de la ligne du chemin de fer, et bientôt l'immeuble était attaqué à l'aide de trois lances qui déversèrent efficacement leurs jets puissants à travers la fournaise.

Le personnel de l'établissement, qui collabora avec dévouement au sauvetage, avait réussi à soustraire aux flammes le char Romain et celui du Sacre de Charles VII qui se trouvaient remisés à cet endroit, ainsi que les balles de laine emmagasinées dans les bâtiments contigus.

Pendant ce temps, les pompiers, sous la direction de M. le capitaine Debruyne, concentraient tous leurs efforts dans la lutte contre le sinistre qui trouvait dans la réserve des matières textiles, un aliment inflammable ne pouvant que faciliter les ravages des flammes. Malgré leur concours actif et dévoué, l'incendie s'étendit sur toute la surface du magasin, dont les ruines s'effondrèrent pêle-mêle au fond de la cave: néanmoins, les pompiers avaient réussi à préserver les deux autres bâtiments contigus qui contenaient d'importantes quantités de balles de laine.

Les dégâts n'ont pu être évalués, mais nous croyons savoir qu'ils ne seront pas inférieurs à 500.000 francs. Le bâtiment est fort endommagé. On attribuerait la cause du sinistre à une combustion spontanée occasionnée par la réverbération du soleil sur les nefs vitrées.

Sur les lieux, on remarquait M. Jacques Masurel-Lepoutre et M. Arthur Nys, conseillers municipaux; M. André Bouillet, directeur du Conditionnement, et M. Vigne, commissaire du 1er arrondissement.

Une foule nombreuse stationna sur les lieux du sinistre jusqu'au départ des pompiers.

Un festival international de musique les 13, 14 et 15 août 1922

Un Comité s'est constitué à Tourcoing pour l'organisation d'un festival international de musique qui aura lieu les 13, 14 et 15 août.

Une première réunion de la Commission organisatrice aura lieu aujourd'hui jeudi 1er juin, à 7 h. 30, chez M. Ronsse, Café du Centre, place de la République, 2.

Une manifestation de sympathie à l'Association des Dames charitables

Après sa séance ordinaire lundi soir, le Comité de l'Association des Dames charitables, entouré de son président d'honneur, M. Gustave Dron, sénateur; des directeurs et directrices des écoles communales, a tenu à manifester sa sympathie à Mme Guillaume Spéder, la dévouée trésorière qui vient d'être nommée officier d'Académie. La distinguée et aimable présidente, Mme Urbain Robbe, en lui offrant à cette occasion un souvenir et une magnifique gerbe de fleurs, au nom de l'Association, a tenu à redire le rôle prépondérant de Mme Guillaume Spéder qui, dès la formation de cette œuvre si vivante, reconnue maintenant d'utilité publique, a donné sans compter à la cause des enfants de la ville de Tourcoing le meilleur de son temps et de son cœur.

ECHOS DES GRANDES FÊTES DE TOURCOING. — Nous sommes heureux de rendre hommage à la grande Maison Morin-Chanteau, 37 bis, rue d'Auvray, **Le Mans**, qui a fourni les magnifiques costumes dont la vérité historique, la fraîcheur, le fini et la richesse ont fait l'admiration des milliers de visiteurs qui ont assisté aux fêtes de Tourcoing. La Maison Morin-Chanteau s'est spécialisée dans la composition des costumes anciens. Le goût parfait, le soin apporté dans la vérité des détails, dans l'harmonie et la richesse des tissus dans la vérité historique ont fait la grande réputation de cette maison française.

A LA FEDERATION DES COMBATTANTS. — Groupe des Piats. — La Commission du Groupe des Anciens Combattants du quartier des Piats rappelle à ses membres que la réunion mensuelle du Groupe aura lieu aujourd'hui jeudi 1er juin, à huit heures du soir, au siège du Groupe, chez M. Charles Dumortier, 150, rue Winoc-Chocqueel. Vu l'importance de l'ordre du jour, elle compte que les adhérents répondront nombreux à son appel.

ÉLECTRICITÉ. — Dans votre intérêt, pour vos installations électriques, consultez la maison A. Tricart et F. Plouvier 35, rue du Conditionnement, à Tourcoing. 848

AVIS. Actionnaires **La Nouvilloise** sont priés donner chang. domic. 45 r. Dunkerque, Tg. 17857

ELLE NETTOIE, elle blanchit, elle parfume, elle ne mord pas les mains ! ! ! Quoi ? Mais la **LESSIVE JEANNE D'ARC.** 87774

INFRACTION A LA POLICE DU ROULAGE. — Un conducteur, J.-B. Lamblin, domicilié à Marcq-en-Barœul, rue de Lille, a fait l'objet d'une contravention pour infraction à la police du roulage.

ROBES, COSTUMES, MANTEAUX, BOAS DE PLUMES. — Maison POUGET 7 et 9, rue St-Jacques, Tg. **Le plus beau choix. Prix défiant toute concurrence.** 91313

VIOLENCES LÉGÈRES ET TAPAGE. — La police a verbalisé contre Charles Devlaminck et Arthur Leman, journaliers, demeurant tous deux rue du Laboureur, à Tourcoing, pour violences légères réciproques et avoir troublé la tranquillité publique.

FAITES VOTRE

CUISINE AU GAZ

Grand choix d'appareils en vente et en **LOCATION** au magasin, 27, rue Carnot, **Tourcoing.** Rapidité. — Propreté. — Economie. 90796

MOUVAUX

La création d'un nouveau cimetière

Le cimetière actuel de Mouvaux étant trop exigu, le Conseil municipal a été amené, ces derniers temps, à examiner la question de la création d'un nouveau cimetière.

Après plusieurs discussions précédentes, le Conseil municipal, dans sa séance du 28 janvier 1921, décida l'achat d'une parcelle de terrain d'une contenance de deux hectares environ et située rue Mirabeau, au Gravier de Bondues.

Des difficultés étant survenues entre la ville et le propriétaire du terrain, pour le prix de cette parcelle, le Conseil municipal, le 24 juin suivant, demanda la déclaration d'utilité publique.

L'approbation de cette déclaration et un décret du Président de la République, en date du 12 mai dernier, viennent de faire aboutir la demande.

La translation du cimetière est autorisée, et le maire a charge d'acquérir à l'amiable, et, s'il y a lieu, en recourant à l'expropriation, le terrain nécessaire pour la réalisation du projet.

Il serait sans doute préférable, en ce cas, que l'achat se fasse à l'amiable et que la ville évite ainsi les formalités de l'expropriation, toujours longues et qui retarderaient la création de ce cimetière dont le besoin est évident.

UN ENFANT, EN TOMBANT, SE BLESSE A LA MAIN. — Mercredi, vers midi, le jeune garçon de M. et Mme Désiré Delval, blanchisseurs, rue Galliéni, âgé de deux ans et demi, se trouvait dans l'habitation de ses parents. Il tenait un verre dans la main, lorsqu'il tomba par terre, et dans sa chute, se fit une plaie à la main gauche. M. le docteur Deldalle, appelé, opéra quelques points de suture, à l'endroit de la plaie, qui avait déterminé une hémorragie abondante. Le petit blessé devra subir quelque repos pour la guérison.

UNE HEUREUSE NOUVELLE. — Nous apprenons que la Société Economique de consommation ayant son siège social, 5, rue des Anges à Tourcoing vient de reprendre pour son compte l'alimentation Mouvalloise et va y installer une succursale. Les services que cette société a rendus à la classe ouvrière en ont fait une œuvre philantropique de premier ordre. Déjà huit de ses magasins rayonnent dans Tourcoing.

Toute personne, moyennant 25 francs, peut devenir actionnaire et en bénéficiant des prix avantageux participer encore à la ristourne en fin d'année sur le montant des achats.

Le Magasin sera ouvert à partir du Samedi 3 Juin. 89919d

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A l'usine Lorthiois frères, un dégorgeur, Achille Feys, 23 ans, demeurant à Wevelghem (Belgique), a eu la main gauche comprimée entre deux pignons. 20 jours de repos.

COFFRES-FORTS GRUSON
SOCIÉTÉ ANONYME
21, Rue Royale, 21 -- LILLE
Catalogue franco sur dem. Tél. 450. 90786

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — La Fête de l'Adoration. — La Fête de l'Adoration perpétuelle du T.-Saint-Sacrement sera célébrée le dimanche 18 juin, en l'église Ste-Elisabeth; le dimanche 25 juin, dans les églises du Sacré-Cœur et St-Jean-Baptiste.

— **Neuvaine en l'honneur de Saint-Antoine.** — Les exercices annuels de la neuvaine en l'honneur de Saint Antoine de Padoue, auront lieu du dimanche 11 au mardi 20 juin, en l'église Saint-Antoine, à Roubaix.

WASQUEHAL. — Conférence sociale. — La sixième conférence sur l'Encyclique « Rerum Novarum » sera donnée aux ouvriers et ouvrières de Wasquehal, le vendredi 2 juin, à 20 h. Après avoir étudié dans le détail ce magnifique document doctrinal, ils seront heureux d'en prendre une vue d'ensemble, d'en résumer les cinq ou six idées directrices, et de se remplir de l'esprit qui l'anime tout entier. De nombreux ouvriers ne manqueront pas d'y assister.

CROIX. — Saint-Martin. — Union paroissiale des hommes. — Vendredi 2 juin, à 20 h., conférence par le R. P. Julsaru

— **A la mémoire des Morts pour la Patrie.** — Lundi 5 juin, à 9 h. 30, un obit solennel sera célébré en l'église St-Martin, pour les soldats morts au champ d'honneur.

La meilleure des Bières
LE BOCK "IDÉAL"
SAINT-AMAND
13, Rue Copernic, ROUBAIX
TÉLÉPHONE 12-65 89000

LA REINE DE SABA
passera du 3 au 8 juin, tous les jours en soirée, à 8 h. Matinée le Dimanche, lundi et jeudi à 3 h. 1/2, à l'Hippodrome de Tourcoing. 91280

PIANOS PLEYEL. Concessionnaire **J. GRAS,** 48, Grande-Rue, Roubaix. 91080

OSTENDE - Pentecôte HOTEL de la COURONNE, entièrement restauré, face gare centrale. — Restaurant. — Plats du jour. Prix fixe. — Pension. 91224

Chronique de l'Enseignement

— **Amicale Pierre-de-Roubaix.** — Vendredi 2 juin, à 19 h. 30, réunion, à l'Ecole, du Comité directeur : Approbation du programme de la fête du 500e membre.

— **Amicale de la rue Turgot.** — En prévision de la réunion générale qui aura lieu le dimanche 4 juin, les membres de la Commission se réuniront vendredi, à 20 heures.

Savon dentifrice
GELLÉ FRÈRES

Communications

ROUBAIX. — Fanfare Delattre. — Demain vendredi, à 20 h. 30, répétition générale. Présence obligatoire.

— **Grande Fanfare.** — Répétition générale demain vendredi, à 20 h., pour le concert au Square Pierre-Catteau.

— **Chorale St-Jean-Baptiste.** — Réunion au local, rue Lesueur, 3, à 20 heures, jeudi.

— **Grande-Harmonie.** — Vendredi 2, à 20 h., répétition générale du programme de Bruxelles. Vote de nouveaux sociétaires.

— **Cecilia Roubaisienne.** — Jeudi, à 19 h., au siège, répétitions partielles et générale de l' « Hymne de la Renaissance ». Samedi 3, à 20 h., répétition générale, au Palais Rameaux, à Lille.

— **Chorale Fraternelle Delezenne.** — Vendredi, à 19 h. 30, répétition générale, au siège.

— **Les Décorés de la Médaille Militaire.** — Réunion des diverses commissions, au local, 2, rue du Grand-Chemin, le dimanche 4 juin, à 15 h. 30. Organisation du banquet du 9 juillet; versement de la subvention pour le monument aux morts pour la Patrie, etc.

WATTRELOS. — Musique Municipale. — Aujourd'hui jeudi, répétition, à 19 h. 30. Communication importante.

TOURCOING. — Chorale St-Eloi. — Ce soir, à 20 h. 15, à l'église, répétition générale pour toutes les parties, de la messe qui sera chantée le jour de la Pentecôte.

EN 1900
le talon caoutchouc WOOD MILNE était déjà reconnu comme le meilleur et le plus doux à la marche. Depuis, sa réputation s'est maintenue et c'est toujours le plus durable. Exigez bien WOOD MILNE sur chaque talon pour éviter les imitations. Hommes, 2 fr.; Dames, 1.50 la paire. — Gros: Tiberghien, 8, place Notre-Dame, Roubaix.

OSTENDE -- Reine des Plages
PENTECOTE 1922
Le 1er juin : Ouverture du Kursaal et des Bains. Attractions uniques.
Le 4 juin : **Fête Internationale des Drapeaux :** 20.000 fr. de prix. Gd cortège et cortège-réclame.
Le 5 juin : Tournoi international d'escrime.
Le 11 juin: Arrivée de la course Arlon-Ostende.
Le 18 juin : Fête Internationale de natation. Traversée d'Ostende.
Le 25 juin : **Visite des Reines de Metz et de Strasbourg à Ostende.** — Nombreuses fêtes.
Pour tous détails, s'adresser au Bureau de renseignements. — Tél. 396. 91053

Pour vous reposer, allez au ZEE-BRUGGE, PALACE HOTEL
Dernière création du Littoral Belge
TOUT DERNIER CONFORT
Demandez les prix 91314

BELGIQUE

PLAINTE DE LA VILLE DE GAND CONTRE LA POLLUTION DES EAUX DE L'ESPIERRE

Gand, 31 mai. — L'Administration communale de Gand a décidé d'adresser au gouvernement belge une plainte contre la pollution des eaux par l'Espierre, et de faire appel à la bonne volonté du gouvernement français pour arriver à une solution qui empêche la contamination de nos cours d'eau.

COURTRAI

FOURRURES D'ÉTÉ & D'HIVER. — Toutes nos fourrures sont fabriquées dans nos ateliers. A L'Orpheline, rue de Lille, Courtrai. La maison n'a aucune succursale et ne dépend d'aucun autre magasin, comme on l'ébruite. 90177

LES POUDRES DE RIZ
L.T. PIVER, PARIS
SONT LES PLUS PARFUMÉES